



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 36

Votants : 71 (dont 35 procurations)

N° 5

OBJET :

POLITIQUE  
CONTRACTUELLES

AVENANT 3 DU  
CONTRAT DE  
TERRITOIRE  
2017-2020  
AVEC LE  
DÉPARTEMENT DE  
L'ALLIER

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le :

**16 JUIL. 2021**

Publiée ou notifiée

le :

**16 JUIL. 2021**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA (sauf pour les délibérations n°6 et 7), Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Jean-Claude BRAT (sauf pour les délibérations n°6, 7 et 8), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Elisabeth BARGE, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS (sauf pour les délibérations n°28, 29, 30), Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD (jusqu'à la délibération n°72), Jean-Pierre RAYMOND (à partir de la délibération n°4 A/), Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (sauf pour les délibérations n°74, 75, 76), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Sylvain BRUNO, Joseph KUCHNA, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Claude MALHURET (à partir de la délibération n°27), Jean-Pierre SIGAUD (sauf pour les délibérations n°46 et 47), Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Elisabeth BARGE, Ariane MILET à Elisabeth BARGE, Olivier ROYER à Pierre BONNET, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Romain LOPEZ, Jean-Louis LONG à Romain DEJEAN, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc BOUREL à Nicole COULANGE, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Alexis MAYET à Isabelle RECHARD, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Charlotte BENOIT à Frédéric AGUILERA, Yves-Jean BIGNON à Jean-Claude BRAT, Jean-Philippe SALAT à Jean-Claude BRAT, Evelyne VOITELLIER à Jean-Dominique BARRAUD, Jean ALMAZAN à Jean-Dominique BARRAUD, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Pierre BONNET, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Christiane LEPRAT à Mme Véronique TRIBOULET, Bernard KAJDAN à Véronique TRIBOULET, Claude MALHURET à François SENNEPIN (de la délibération n°1 à la délibération n°26) Sylvie DUBREUIL à Joseph KUCHNA.

Absents excusés :

M. François SZYPULA, Alain VENUAT, Philippe COLAS, Thierry LAPLACE, Pascal DEVOS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** les statuts de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté,

**Vu** le projet d'agglomération de Vichy Communauté adopté par le conseil communautaire le 28 septembre 2017,

**Vu** la délibération de l'Assemblée Départementale en date du 13 décembre 2016 portant nouvelles modalités de contractualisation avec les intercommunalités de l'Allier pour la période 2017-2020 / adoption du contrat type,

**Vu** la délibération n°4 C/ du Conseil Communautaire du 16 novembre 2017 donnant mandat au Président ou à son représentant pour signer le Contrat de Territoire avec le Conseil Départemental de l'Allier pour la période 2017-2020,

**Vu** la délibération n°5 du Conseil Communautaire du 26 septembre 2019 approuvant l'avenant n°1 du Contrat de Territoire modifiant l'assiette des dépenses éligibles pour l'action « Axe Allier Rive Gauche »,

**Vu** la délibération n°4C du Conseil Communautaire du 13 février 2020 approuvant l'avenant n°2 du Contrat de Territoire modifiant les actions définies initialement,

**Vu** la délibération de l'Assemblée Départementale en date du 26 avril 2021 adoptant l'avenant n°3 du Contrat de Territoire 2017-2020,

**Considérant** que le Département peut contribuer au financement des projets dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes ou leurs groupements, à leur demande,

**Considérant** qu'il apparaît nécessaire de modifier à nouveau la répartition de l'enveloppe du Contrat de Territoire ainsi que certaines actions définies,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- D'approuver le projet d'avenant n°3 ci-annexé,
- D'autoriser M. le Président ou son représentant, à signer l'avenant n°3 du Contrat de Territoire avec le Conseil Départemental de l'Allier pour la période 2017-2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

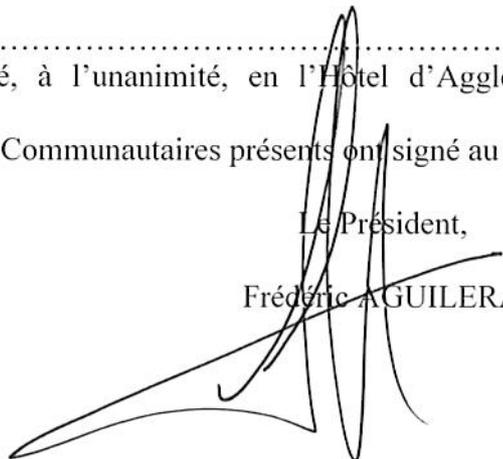
- Approuve ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 8 juillet 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



**CONTRAT DE TERRITOIRE**

**DEPARTEMENT DE L'ALLIER – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VICHY COMMUNAUTE**

**Période 2017 – 2020**

**AVENANT N°3**

**ENTRE :**

- Le **Département de l'Allier**, représenté par son Président, Monsieur Claude RIBOULET, habilité par délibération de la Commission permanente du Conseil départemental du 26 avril 2021,

**ET :**

- La **Communauté d'agglomération de Vichy Communauté**, représentée par son Président, Monsieur Frédéric AGUILERA, habilité par délibération du Conseil communautaire du .....

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 13 décembre 2016 portant création du dispositif de soutien aux projets des intercommunalités de l'Allier – modalités de contractualisation pour la période 2017/2020,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 20 juin 2017 portant contrat des territoires et du Département de l'Allier 2015-2017 et contrat de territoire 2017-2020 : évolutions des dispositifs

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 12 décembre 2017 portant contrat de territoire 2017/2020 : premières contractualisations et prorogation de la date limite de conclusion au 31 mai 2018 – Situation des contrats de territoires et Département de l'Allier (CTDA) pour la période 2105/2017,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 2 juillet 2020 portant Aide aux territoires : Programme de soutien aux projets des communes 2016/2020 : prorogation 2021 et Contrats de territoire 2ème génération,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 23 septembre 2019 portant contrat de territoire 2017-2020 - Communauté d'agglomération Vichy Communauté : avenant n°1 et engagement de l'action « Axe Allier Rive Gauche »,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 février 2020 portant contrat de territoire 2017-2020 - Communauté d'agglomération Vichy Communauté : avenant n°2,

Vu le contrat de territoire 2017/2020 de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté,

Vu la demande de la Communauté d'agglomération de Vichy Communauté,

Il est convenu entre les signataires ce qui suit :

**ARTICLE 1 :**

Vichy communauté sollicite le retrait de l'action « Restructuration du centre de vacances et de loisirs du Domaine de la Roche » pour laquelle une subvention départementale de 226 950 € était prévue. L'action est donc retirée du contrat.

**ARTICLE 2 :**

L'action « Amélioration des installations vidéo et audio de l'hippodrome » est ainsi modifiée :

Coût de l'opération		Subvention allouée		Taux de subvention actualisé
Montant initial	Réajustement demandé	Montant initial	Réajustement demandé	
505 000 €	272 600 €	170 000 €	91 757,16 €	33,66%

La fiche action correspondante est annexée.

**ARTICLE 3 :**

Une nouvelle action est inscrite au contrat :

- « Plateau d'économie sportive – phase 2 », avec un coût total de l'opération de 690 000 € pour une subvention départementale de 305 192.84 €, (soit environ 44.23 %).

La fiche action correspondante est annexée.

**ARTICLE 4 :**

Le tableau récapitulatif des actions financées par le Département dans le cadre du contrat de territoire 2017/2020 de Vichy Communauté, pour un montant de subvention global de 5 013 000 euros, s'établit désormais comme suit :

**CONTRAT DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – VICHY COMMUNAUTE  
SYNTHESE DU PLAN D'ACTION**

Action	Montant du projet (estimation)	Financement Département	financement Etat	financement Région	Financement Europe	financement Interco	financement Commune	Autres
Plateau d'économie sportive Phase 1 Bellerive	4 100 000,00 €	400 000,00 €	804 000,00 €	- €	- €		2 896 000,00 €	- €
Piste de trot hippodrome Vichy	1 129 000,00 €	200 000,00 €		200 000,00 €		200 000,00 €	- €	529 000,00 €
Axe Allier Rive gauche (boucle des Isles au Pont Barrage) Bellerive	4 687 142,00 €	1 743 000,00 €	213 733,00 €	350 000,00 €	200 000,00 €	2 180 409,00 €	- €	- €
Voie verte axe Allier (voie Elavéra) de St Yorre à Billy	1 000 000,00 €	100 000,00 €	- €	- €	- €	600 000,00 €	- €	300 000,00 €
Construction dépôt Bus pour réseau urbain dans le cadre de la DSP Cusset	2 350 000,00 €	673 050,00 €	300 000,00 €	- €	- €	1 350 000,00 €	- €	- €
Ecole de musique intercommunale Cusset	5 030 000,00 €	1 100 000,00 €	500 000,00 €	- €	1 500 000,00 €	1 030 000,00 €	900 000,00 €	
Boulevard Urbain 3eme tranche Cusset	1 000 000,00 €	100 000,00 €	- €	- €	- €	900 000,00 €	- €	
CAVILAM Vichy	2 700 000,00 €	300 000,00 €	- €	- €	- €	300 000,00 €	- €	2 100 000,00 €
amélioration des installations vidéo et audio de l'hippodrome	272 600,00 €	91 757,16 €	- €	- €	- €	0	82 500,00 €	252 500,00 €
Plateau d'économie sportive Phase 2	690 000,00 €	305 192,84 €	- €	- €	- €	384807,16	- €	- €
<b>Sous total Investissement</b>	<b>22 268 742,00 €</b>	<b>5 013 000,00 €</b>	<b>1 817 733,00 €</b>	<b>550 000,00 €</b>	<b>1 700 000,00 €</b>	<b>6 560 409,00 €</b>	<b>3 878 500,00 €</b>	<b>3 181 500,00 €</b>

**ARTICLE 5 :**

Les articles non modifiés du contrat restent applicables.

Fait à Moulins,

Le 26 AVR. 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Riboulet', enclosed within a large, sweeping oval flourish.

Claude RIBOULET  
Président du Conseil départemental  
Canton de Commentry

Frédéric AGUILERA  
Président de la Communauté d'Agglomération  
Vichy Communauté

IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	LOCALISATION		
Modernisation des infrastructures audiovisuelles de l'hippodrome - Phase 1	VICHY		
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE		
La première phase consiste à refaire totalement la régie en la passant en numérique HD. Cela passe par la rédaction d'un cahier des charges, en s'inspirant des préconisations faites par le Pôle Média. Il conviendra également de reprendre et de faire évoluer l'installation des caméras de départ pour le Trot. Le programme dit « hippodrome » devra être diffusé en HD et parallèlement, il y aura besoin de centraliser le son et l'image en un même endroit. Il est également prévu le remplacement de l'écran géant surpiste	Société des Courses		
	PARTENARIAT		
	Vichy Communauté		
OBJECTIFS	CALENDRIER DE RÉALISATION		
Enjeu touristique	2021		
INTERÊT COMMUNAUTAIRE	BUDGET PRÉVISIONNEL		
Attractivité, tourisme, enjeu sportif	272 600,00 €		
ENJEU DEPARTEMENTAL	PIECES A FOURNIR		
CRITÈRES D'ÉVALUATION	PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
	Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	- €	0,00%
	État (DETR, FSIL, CPER,...)	- €	0,00%
	Vichy Communauté	52 693,58 €	19,33%
	Département Allier	91 757,00 €	33,66%
	Fédération France Galop		0,00%
	Société des courses	128 149,42 €	47,01%
	<b>TOTAL</b>	<b>272 600,00 €</b>	<b>100,00%</b>

IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	LOCALISATION		
Plateau d'économie sportive - Phase 2	BELLERIVE-SUR-ALLIER		
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE		
Réhabilitation du centre omnisport selon différents axes : phase 2 - terrain de grand jeux Création d'un terrain synthétique éclairé de football sur le secteur de la boucle des Isles	Vichy Communauté		
	PARTENARIAT		
OBJECTIFS	CALENDRIER DE RÉALISATION		
Enjeu sportif	2020-2021		
INTERÊT INTERCOMMUNAL ou SUPRA-COMMUNAL	BUDGET PRÉVISIONNEL		
	690 000,00 €		
ENJEU DEPARTEMENTAL	PIECES A FOURNIR		
CRITÈRES D'ÉVALUATION	PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
	Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	- €	0,00%
	État (DETR, FSIL, CPER,...)		0,00%
	Région Auvergne-Rhône-Alpes		0,00%
	Département Allier	305 192,84 €	44,23%
	Bellerive		0,00%
	Vichy Communauté	384 807,16 €	55,77%
	<b>TOTAL</b>	<b>690 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 5/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET

Objet de l'acte : 2021 - POLITIQUES CONTRACTUELLES - AVENANT 3 DU CONTRAT DE TERRITOIRE 2017-2020 AVEC LE DEPARTEMENT DE L'ALLIER

.....

Date de décision: 08/07/2021

Date de réception de l'accusé 16/07/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 08JUIL2021\_5

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210708-08JUIL2021\_5-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 5.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20210708-08JUIL2021\_5-DE-1-1\_1.pdf )